

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

30 novembre 2010

Compte rendu des Coprésidents
de la réunion du Sous-comité du PPCR

10 novembre 2010

Coprésidents

David Kaluba, Zambie
Christoffer Bertelsen, Danemark

INTRODUCTION AU COMPTE RENDU

1. En vertu du Règlement intérieur du Comité du fonds fiduciaire du SCF, le compte rendu des Coprésidents figurant ci-dessous résume les conclusions de la réunion et les décisions prises à cette occasion.

OUVERTURE DE LA SEANCE

2. La réunion est ouverte par M. David Kaluba (Zambie) et M. Christoffer Bertelsen (Danemark) élus Coprésidents du Sous-comité du PPCR.

3. Les participants à la réunion saluent l'annonce faite par M^{me} Eulalia Ortiz, ministre espagnole de l'Économie et des Finances, au sujet de la contribution de 10 millions d'euros de l'Espagne en faveur du PPCR au titre de sa participation au Mécanisme de financement initial pour 2010.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Les participants à la réunion adoptent l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PPCR/SC.7/1/Rev.1.

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU PPCR

5. Le Sous-comité examine le document PPCR/SC.7/3, intitulé *PPCR Semi-Annual Operational Report*, et salue les progrès accomplis au titre des activités de programmation dans les pays pilotes du PPCR.

6. Le Sous-comité prend note des améliorations apportées à la publication des dates des missions conjointes et des rapports de mission sur le site web du PPCR. Les participants à la réunion invitent l'Unité administrative des FIC et le Comité des BMD à publier des informations dans les meilleurs délais et conformément aux exigences convenues dans le *Document de conception du PPCR*.

7. Le Sous-comité invite l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec le Comité des BMD, à inclure, dans les futurs rapports d'activité, davantage d'informations sur l'état d'avancement des activités de programmation dans le cadre des deux opérations pilotes régionales, notamment les prévisions relatives aux coûts liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des cadres régionaux et des activités sélectionnées, et les risques de mise en œuvre.

CADRE DE RESULTATS DU PPCR

8. Le Sous-comité du PPCR examine le document PPCR/SC.7/4, intitulé *PPCR Results Framework*, et recommande au Comité du fonds fiduciaire du SCF d'approuver le modèle logique et le cadre de résultats du PPCR lors de sa réunion du 11 novembre 2010.

9. Le Sous-comité demande que les objectifs suivants soient pris en compte dans la mise au point des cadres de résultats et leur application aux SPCR et aux projets et programmes connexes :

- a) renforcer la gestion du risque et les mesures d'atténuation ;
- b) inclure une évaluation des processus de participation impliquant de multiples parties prenantes, notamment au regard des questions de parité entre les sexes ;
- c) utiliser les plates-formes d'apprentissage et les systèmes nationaux existants ;
- d) préciser les bases de référence et les cibles, notamment le calendrier et la méthodologie de la collecte et de l'évaluation des données ;
- e) fournir des orientations sur l'applicabilité des indicateurs dans un contexte régional tel que celui du Pacifique ou des Caraïbes ;

10. Le Sous-comité prend note du document SCF/TFC.6/Inf.2, intitulé *Strategic Environment, Social and Gender Assessment of the CIF*, notamment la section portant sur le PPCR.

PROGRAMME STRATEGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES AU BANGLADESH

11. Ayant examiné le document PPCR/SC.7/5, intitulé *Strategic Program for Climate Resilience for Bangladesh*, le Sous-comité du PPCR approuve le programme ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des activités qu'il prévoit. Le Sous-comité approuve une enveloppe d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars de financements sous forme de dons au titre du PPCR et jusqu'à 60 millions de dollars de financements concessionnels pour cofinancer le programme. Le gouvernement du Bangladesh et les BMD sont invités à prendre en compte les observations du Sous-comité dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets. Les membres du Sous-comité sont invités à soumettre par écrit les observations destinées à être prises en compte dans la poursuite de l'élaboration des projets inclus dans le SPCR. L'ensemble des commentaires sera publié sur le site web du PPCR.

12. Outre les commentaires soumis par écrit, le Gouvernement et les BMD sont invités à prendre en considération les points suivants soulevés durant la réunion lorsqu'ils élaboreront les projets et les programmes liés au SPCR :

- a) recenser et évaluer les résultats tangibles des investissements du PPCR ;
- b) renforcer la participation des organisations de la société civile à la préparation et à l'exécution des projets ;
- c) considérer le rapport efficacité/coût comme un indicateur pertinent dans la conception des projets ;
- d) renforcer la présentation des liens et de la compatibilité avec d'autres fonds existants au Bangladesh ;
- e) tenir mieux compte des questions d'égalité des sexes dans la conception et l'exécution des projets.

PROGRAMME STRATEGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES AU TADJIKISTAN

13. Ayant examiné le document PPCR/SC.7/7, intitulé *Strategic Program for Climate Resilience for Tajikistan*, le Sous-comité du PPCR approuve le programme ainsi que la

poursuite des activités qu'il prévoit, sous réserve de la publication d'une version révisée du SPCR sur le site web des FIC d'ici au 31 janvier 2011. Le Sous-comité approuve une enveloppe d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars de financements sous forme de dons au titre du PPCR pour cofinancer le programme.

14. Le gouvernement du Tadjikistan et les BMD sont invités à prendre en compte les observations du Sous-comité dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets. Les membres du Sous-comité sont invités à soumettre par écrit les observations destinées à être prises en compte dans la poursuite de l'élaboration des projets inclus dans le SPCR. L'ensemble des commentaires sera publié sur le site web du PPCR.

15. Outre les commentaires soumis par écrit, le Gouvernement et les BMD sont invités à prendre en considération les points suivants soulevés durant la réunion, lorsqu'ils élaboreront les projets et les programmes liés au SPCR :

- a) tenir mieux compte des questions d'égalité des sexes dans la conception et l'exécution des projets ;
- b) renforcer la participation du secteur privé aux investissements du PPCR ;
- c) accroître la participation des organisations de la société civile à la préparation et à l'exécution des projets ;
- d) améliorer la présentation de l'innovation et des activités complémentaires aux fins de l'utilisation des financements du PPCR ;
- e) envisager de fusionner les deux projets d'assistance technique relatifs au renforcement des capacités et aux sciences du climat ;
- f) définir clairement les résultats attendus des investissements du PPCR.

PROGRAMME STRATEGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES AU NIGER

16. Ayant examiné le document PPCR/SC.7/6, intitulé *Strategic Program for Climate Resilience for Niger*, le Sous-comité du PPCR approuve le programme ainsi que la poursuite des activités qu'il prévoit. Le Sous-comité approuve une enveloppe d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 millions de dollars de financements sous forme de dons au titre du PPCR et jusqu'à 60 millions de dollars de financements concessionnels pour cofinancer le programme. Le gouvernement du Niger et les BMD sont invités à prendre en compte les observations du Sous-comité dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets. Les membres du Sous-comité sont invités à soumettre par écrit les observations destinées à être prises en compte dans la poursuite de l'élaboration des projets inclus dans le SPCR. L'ensemble des commentaires sera publié sur le site web du PPCR.

17. Outre les commentaires soumis par écrit, le Gouvernement et les BMD sont invités à prendre en considération les points suivants soulevés durant la réunion, lorsqu'ils élaboreront les projets et les programmes liés au SPCR :

- a) préciser les liens avec les autres activités liées à l'adaptation actuellement mises en œuvre dans le pays ;

- b) tenir mieux compte des questions d'égalité des sexes dans la conception et l'exécution des projets ;
- c) renforcer la participation des organisations de la société civile à la préparation et à l'exécution des projets ;
- d) étudier de nouvelles façons de faire participer le secteur privé au programme.

DECAISSEMENTS

18. Le Sous-comité examine le document PPCR/SC.7/8, intitulé *Request for Information on Disbursements to Pilots under the Pilot Program on Climate Resilience*, préparé et présenté par un observateur de la société civile.

19. L'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD, présente le document PPCR/SC.7/CRP.1, intitulé *MDB Proposal for Reporting on Program/Project Disbursement in CIF Operations*, dans lequel il est proposé que les BMD fournissent chaque semestre des informations sur les décaissements qui seront ensuite regroupées dans un rapport de synthèse sur les décaissements destiné à être publié sur le site web des FIC. Le Sous-comité approuve le projet figurant dans le document PPCR/SC.7/CRP.1, intitulé *MDB Proposal for Reporting on Program/Project Disbursement in CIF Operations*, et invite l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, à publier des informations sur les décaissements par programme des FIC sur une base semestrielle et à préparer le premier rapport sur les décaissements en vue de le soumettre à l'examen du Sous-comité d'ici à la fin février 2011.

ÉLECTION DES COPRESIDENTS

20. Le Sous-comité a élu M. Ilhomjon Rajabov (Tadjikistan) et M. William Pizer (États-Unis) Coprésidents du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011.

QUESTIONS DIVERSES

21. Le Sous-comité prend note de la communication du membre du Sous-comité représentant le Yémen selon laquelle ce pays a l'intention de soumettre son SPCR à l'approbation du Sous-comité en mars 2011.

22. Le Sous-comité prend note également des communications des représentants de la BAD, de la BID et du Groupe de la Banque mondiale sur l'avancement de l'élaboration des SPCR régionaux des Caraïbes et du Pacifique. Le Sous-comité s'inquiète du fait qu'on lui demande d'approuver des financements à l'appui d'activités nationales dans le cadre des programmes régionaux sans lui fournir suffisamment d'informations sur le contenu et les coûts de ces programmes.

23. Le Sous-comité souligne que l'Unité administrative des FIC et les BMD devraient publier sur le site web, dans les meilleurs délais, des rapports sur les missions organisées dans les pays pilotes et sur les réunions régionales qui s'y rapportent.

24. Le Sous-comité invite l'Unité administrative des FIC et le Comité des BMD à examiner les attentes concernant l'utilisation de prêts concessionnels, autres que les dons, au titre du PPCR

et à informer le Sous-comité, lors de sa prochaine réunion, de ses conclusions en matière d'allocation des ressources.

25. L'Unité administrative des FIC et les BMD sont invitées à envisager la possibilité d'inclure des spécialistes de la parité des sexes dans les missions conjointes et de rendre compte de cette question au Sous-comité.

CLOTURE DE LA SEANCE

26. La réunion est close le mercredi 10 novembre 2010.